



France

Stabilité en demi-teinte du climat des affaires

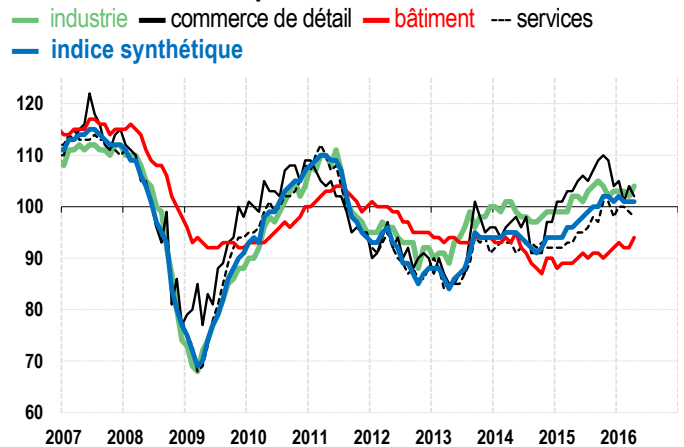
- En avril, l'indice synthétique du climat des affaires de l'INSEE est resté stable, à 101, un niveau compatible avec une croissance trimestrielle de l'ordre de 0,3-0,4%.
- Cette stabilité masque des évolutions contrastées par secteur. Le climat gagne deux points dans l'industrie et le bâtiment mais en perd un dans les services et deux dans le commerce de détail.
- Ces résultats dépeignent une conjoncture mitigée : la croissance se maintient mais manque, encore et toujours, d'élan.

En avril, l'indice synthétique du climat des affaires de l'INSEE est resté stable, à 101, soit légèrement au-dessus de sa référence moyenne de long terme 100. Il s'agit d'un résultat en demi-teinte, masquant des évolutions positives (redressement net dans l'industrie et le bâtiment) et négatives (repli dans les services et le commerce de détail). Cela fait maintenant six mois que le climat des affaires ne s'améliore plus, après s'être redressé tout au long de 2015. Cette pause prolongée résulte des forces opposées à l'œuvre sur la conjoncture française : côté négatif, l'affaiblissement de la croissance mondiale, l'incertitude élevée, la nervosité afférente des marchés financiers, la consolidation budgétaire qui se poursuit en France ; côté positif, la faiblesse des taux, de l'euro et du prix des matières premières, la reprise en zone euro, les mesures domestiques de redressement de la compétitivité et de l'emploi.

La stabilité de l'indicateur composite du climat des affaires n'est pas inquiétante outre-mesure car, à son niveau actuel, cet indicateur est compatible avec une croissance trimestrielle de l'ordre de 0,3-0,4%, un peu plus faible que 0,5% enregistré au cours du premier trimestre (voir éditorial, page 1). Il n'y a certes pas d'accélération en vue mais, derrière cette stabilité, on peut voir un signe rassurant de résistance à la baisse. En revanche, elle a ceci de décevant qu'elle révèle un effet limité des facteurs de soutien à la croissance, qui ne parviennent pas à l'emporter sur les vents contraires. Tout juste semblent-ils les compenser.

Si l'on observe l'évolution du climat des affaires par secteur, plusieurs tendances se dégagent. La première est le redressement, modeste mais certain, de l'industrie du bâtiment (cf. graphique). Bien que d'ampleur limitée, on voit cette évolution d'un très bon œil car elle signifie qu'un frein important à la croissance française est en voie de disparaître. La résistance à la baisse, sur la période récente, du climat des affaires dans l'industrie est également notable compte tenu d'un environnement extérieur moins bon. Son gain de deux points en avril (à 104) est significatif et encourageant même si les détails sont plus mitigés (jugement plus favorable sur la production passée, les carnets de commandes et les perspectives générales de production, mais nouveau repli du solde d'opinion sur les perspectives personnelles et stocks jugés supérieurs à la normale). Les résultats de la dernière enquête trimestrielle de conjoncture dans

Climat des affaires par secteur



Graphique 1

Source : INSEE

l'industrie sont également plutôt positifs : redressement du taux d'utilisation des capacités de production (+1,2 point, à 82,1%) ; relatif optimisme des chefs d'entreprise sur l'évolution, passée et prévue, de la demande ; nouvelle amélioration du solde d'opinion sur la compétitivité hors UE. Le principal bémol vient de la détérioration du jugement sur les perspectives d'exportation et de demande étrangère.

Dans le commerce de détail, le climat des affaires s'est nettement dégradé ces derniers mois mais cela intervient après une amélioration plus marquée que dans les autres secteurs d'activité. Il reste ainsi au-dessus de son niveau de référence 100. Ce qui n'est pas le cas dans les services où le fléchissement récent du climat des affaires est plus préoccupant compte tenu du poids du secteur dans l'économie. Le climat des affaires dans ces deux secteurs porte encore la trace de la forte baisse enregistrée en décembre. En avril, la perte de confiance est imputable, dans les deux secteurs, à la détérioration des soldes d'opinion relatifs aux perspectives (activité, prix, effectifs, investissements). Il est trop tôt pour y voir un essoufflement des effets positifs des gains de pouvoir d'achat issus de la baisse des prix du pétrole, mais c'est à surveiller.

Pour résumer, ces résultats dressent un tableau conjoncturel encore et toujours mitigé, un diagnostic renforcé par les résultats préliminaires des indices PMI de Markit pour avril. La hausse d'un demi-point de l'indice composite (à 50,5) s'appuie sur un gain de 0,9 point dans les services (à 50,8) mais masque une baisse nette dans le secteur manufacturier (-1,3 point, à 48,3). Autrement dit, la conjoncture est incertaine, comme l'illustre l'indicateur de retournement de l'INSEE : après avoir été en zone favorable (proche de 1) de juillet 2015 à février 2016, il se situe depuis mars dans la zone d'incertitude, entre -0,3 et +0,3 (la zone défavorable étant proche de -1). On espère qu'il en sortira vite, par le haut.